



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18370</b>	<b>De Mme Lisette Pollet ( Rassemblement National - Drôme )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, santé et solidarités		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse</b> > Pénurie de médicaments	<b>Analyse</b> > Pénurie de médicaments.
Question publiée au JO le : <b>04/06/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Lisette Pollet alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la pénurie de médicaments. La situation des pharmacies d'officine se dégrade d'année en année, notamment dans les territoires ruraux. Elles sont fragilisées économiquement en raison des hausses des charges, des prix des médicaments en baisse. En effet, entre 2019 et 2023, les pharmaciens ont vu leurs charges augmenter de 25 %. Or cette hausse n'est pas compensée par des hausses d'honoraires, car ils sont une profession réglementée : le prix ne bouge donc pas. 3 pharmacies de la Drôme ont dû fermer en 2023 et une dizaine sont en difficulté financière. Près de 5 000 médicaments sont concernés par des ruptures, des médicaments souvent essentiels et pas toujours remplaçables comme ceux contre le diabète, le Trulicity et l'Ozempic. En 2023, 37 % des Français ont été concernées par une rupture sur un médicament. Chaque officine passe en moyenne 9 heures par semaine à essayer de résoudre des problèmes de pénuries. Un plan de relocalisation a été annoncé par Emmanuel Macron, avec le projet de produire en France une cinquantaine de molécules classées prioritaires. Les médicaments mis en France sur le marché sont parmi les moins chers d'Europe. Les laboratoires, dont les stocks sont en tension à cause de la hausse des prix du transport notamment, privilégient d'autres pays européens comme l'Allemagne, où les médicaments sont en moyenne 30 % plus chers que dans l'Hexagone. Aujourd'hui, 40 % des médicaments et 80 % des substances actives pharmaceutiques utilisées en Europe sont fabriqués en dehors de l'Union européenne, essentiellement en Inde et en Chine, alors qu'il y a 30 ans, seulement 20 % des substances actives provenaient de pays tiers. Le constat est clair : la France a perdu sa souveraineté sanitaire. Cette dépendance accrue envers les fournisseurs extérieurs expose la France à des risques majeurs. Mme la députée sollicite des éclaircissements quant aux mesures que le Gouvernement compte prendre pour restaurer la souveraineté sanitaire du pays. Mme la députée souhaiterait que Mme la ministre puisse lui faire connaître l'avancement de ce plan portant sur une cinquantaine de médicaments déjà identifiés. Elle souhaiterait également connaître les autres dispositions prises ou envisagées pour résorber efficacement et durablement ces pénuries.